



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3540

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Meyzieu - Jonage

objet : Requalification des parcs et zones industrielles - Avenue du Docteur Schweitzer - Zone industrielle (ZI) Meyzieu Jonage - Participation financière aux travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYTRAL - Approbation de la convention

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Grivel

**Président** : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019**  
**Délibération n° 2019-3540**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Meyzieu - Jonage

objet : **Requalification des parcs et zones industrielles - Avenue du Docteur Schweitzer - Zone industrielle (ZI) Meyzieu Jonage - Participation financière aux travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYTRAL - Approbation de la convention**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

### **I - Contexte**

La Métropole de Lyon déploie depuis près de 20 ans un dispositif de requalification de ses grandes ZI.

Afin de poursuivre cette politique de requalification, un programme d'interventions sur l'espace public de ces sites d'activités économiques, a été défini pour la période 2015-2020, en concertation avec les représentants des entreprises bénéficiaires et des communes partenaires.

Le projet de requalification de l'avenue du Docteur Schweitzer qui forme l'un des principaux axes de la ZI Meyzieu Jonage, s'inscrit dans cette démarche.

Le programme d'aménagement de cette avenue prévoit :

- de rénover l'axe de circulation au cœur de la ZI en maintenant des facilités de desserte des entreprises et de conforter l'attractivité de la ZI,
- d'adapter l'avenue du Dr Schweitzer aux modes doux en créant un aménagement spécifique (voie verte) séparé de la chaussée par une trame paysagère,
- de sécuriser l'intersection avec le tramway T3 pour tous les modes de déplacement.

### **II - Convention de participation financière**

La section de l'avenue du Dr Schweitzer concernée par la requalification est comprise entre l'avenue Lionel Terray au nord et la rue de la République au sud.

L'avenue se situe à proximité immédiate du pôle multimodal Meyzieu ZI qui génère de nombreux usages. Il est composé de l'arrêt de tramway du RhônExpress Meyzieu ZI, d'un parc relais, de lignes de bus et d'une aire de covoiturage.

Le projet prévoit la création d'une voie verte à l'est de l'avenue du Dr Schweitzer, qui coupe la plateforme du tramway T3 qui comporte 4 voies à cet endroit.

Les travaux programmés par la Métropole nécessitent la modification des équipements tramway de ce carrefour : ceux-ci ont été validés par le SYTRAL et le service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG).

La convention de participation financière, ci-annexée, décrit le dispositif de sécurisation de l'intersection entre la voie verte et la plateforme tramway, et définit les modalités de participation financière de la Métropole aux travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYTRAL.

La sécurisation de la traversée piéton/cycle de la plateforme tramway sera réalisée par la mise en place de barrières fixes en chicanes aux entrées de la voie verte, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole, et par l'ajout de feux piétons sonorisés au niveau de la zone refuge entre les voies du tramway sous maîtrise d'ouvrage du SYTRAL.

Ces travaux de modification des équipements tramway sont estimés à 40 000 € net de taxes, financés par la Métropole dans le cadre du projet de requalification de l'avenue.

Ces dépenses sont déjà intégrées dans l'enveloppe financière de l'autorisation de programme approuvée pour cette opération par délibération du Conseil n° 2016-1154 du 2 mai 2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la convention de participation financière entre le Sytral et la Métropole, pour le projet de requalification de l'avenue du Docteur Schweitzer à Meyzieu.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer la convention de participation financière et l'ensemble des pièces nécessaires à son exécution.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P01- Développement économique local individualisée le 2 mai 2016 pour un montant de 3 200 000 € en dépenses à la charge du budget principal ; sur l'opération n° OP01O0895.

**4° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2020 - chapitre 13 - pour un montant net de taxes de 40 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**

.  
. .  
. .  
. .  
. .